

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION

Ce formulaire vous permet de déclarer la liste des personnes en charge de l'administration de votre association. L'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et l'article 2 de son décret d'application imposent la déclaration des éléments suivants : le nom, la profession, le domicile et la nationalité de celles et ceux qui sont chargés de l'administration de votre association.

Les données nominatives personnelles contenues dans cette liste ne feront l'objet d'aucune saisie permettant la constitution d'un fichier nominatif.

Cette liste est communicable à toute personne en faisant la demande.

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

SEPT LIEUX

Numéro de dossier RNA : W595015174

Numéro SIREN/SIRET :

SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

La Condition Publique

14 PL Faidherbe

59100 Roubaix

2 - NATURE DE LA DÉCLARATION

Vous souhaitez faire une déclaration de modification de la liste des personnes chargées de l'administration.

Date de la décision de l'organe délibérant : 03/07/2017

3 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : 18/07/2017

Nom et qualité du déclarant : Charlet

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

SEPT LIEUX

Numéro de dossier RNA :

Dirigeant 1

Fonction dans l'association : Président

Civilité : M

Nom : ARNAUD

Nationalité : Française

Prénom(s) : Alexandre

Profession : Recherche d'emploi

ADRESSE :

Étage, escalier, appartement :

Immeuble, bâtiment, résidence :

N° et nom de la voie : 91 rue de condé

Lieu-dit ou boîte postale :

Code Postal : 59000

Commune / Localité : LILLE

Etat / Province :

Pays : FRANCE

Dirigeant 2

Fonction dans l'association : Trésorier

Civilité : Mme

Nom : VANDAELE

Nationalité : Française

Prénom(s) : CLEMENCE

Profession : Educatrice
specialisee

ADRESSE :

Étage, escalier, appartement :

Immeuble, bâtiment, résidence :

N° et nom de la voie : 17 rue Vandyck

Lieu-dit ou boîte postale :

Code Postal : 59000

Commune / Localité : LILLE

Etat / Province :

Pays : FRANCE

"La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association."

